



NOTE PRELIMINAIRE

L'évaluation des critères de qualification en vertu de la "Equivalency Determination" n'est pas effectuée par Azimuth World Foundation. La Azimuth World Foundation évalue les informations du projet du candidat (objectifs, activités, budget, calendrier, etc.) et sélectionne des projets à recommander au Azimuth World Foundation Donor-advised Fund. Pour que le fonds puisse accorder des subventions à des organisations non basées aux États-Unis qui se conforment à toutes les exigences légales, il doit soumettre le processus d'examen à une entité indépendante et impartiale, en l'occurrence [NGOsource](#). C'est cette organisation qui déterminera l'éligibilité de l'organisation candidate à être considérée comme équivalente à une organisation caritative ayant le statut 501 (c) (3) aux États-Unis.

QU'EST-CE QU'UNE "EQUIVALENCY DETERMINATION" ?

Une "Equivalency Determination" est un processus imposé par les réglementations fiscales des États Unis d'Amérique. Il permet à des fondations privées ou à des Donor-advised Funds, tels que Azimuth World Foundation, de déterminer de bonne foi qu'une organisation non basée aux États-Unis équivaut à une organisation de charité publique ou à une fondation aux États-Unis.

Lorsque l'on utilise la "Equivalency Determination", le paiement est une « distribution qualifiée », une bourse pour laquelle le processus de "Expenditure Responsibility" n'est pas requis. Afin de déterminer cela, un examinateur qualifié recueille et analyse des informations détaillées sur les opérations et les finances d'une organisation non basée aux États-Unis. Sur la base de ces informations, il détermine si cette organisation est équivalente ou non à une organisation de charité publique aux États-Unis. Les questions suivantes peuvent vous aider à comprendre si une organisation peut potentiellement être considérée comme équivalente à un 501 (c) (3) ou non.

1. Quelle est la nature des activités générales du candidat ? Quelle est sa mission et son but ? *Les candidats doivent avoir des objectifs de charité comme mission principale.*
2. La mission de l'organisme semble-t-elle caritative et/ou sert le bien public en général ?
3. L'organisation participe-t-elle à des activités impliquant l'élection de fonctionnaires publics ? *Si c'est le cas, le candidat ne sera pas considéré comme équivalent.*
4. Quel serait le sort des actifs de l'organisation si elle était dissoute ?

QUE SE PASSE-T-IL LORS D'UNE "EQUIVALENCY DETERMINATION" ?

Une fois la demande de "Equivalency Determination" reçue, l'organisation candidate reçoit immédiatement une demande d'inscription sur la plateforme et répond à un questionnaire. Le questionnaire consiste essentiellement en des questions auxquelles l'ONG répond par oui ou par non sur la manière dont l'ONG s'organise et opère. L'organisation sera également invitée à soumettre des documents juridiques et des documents financiers détaillés peuvent également être demandés. Dès que l'ONG soumet le questionnaire, la NGOsource procède à deux révisions. Au cours de ce processus, il est possible qu'elle entre en contact avec l'ONG pour plus de détails.

La NGOsource est disponible en anglais, espagnol, français, portugais et mandarin.